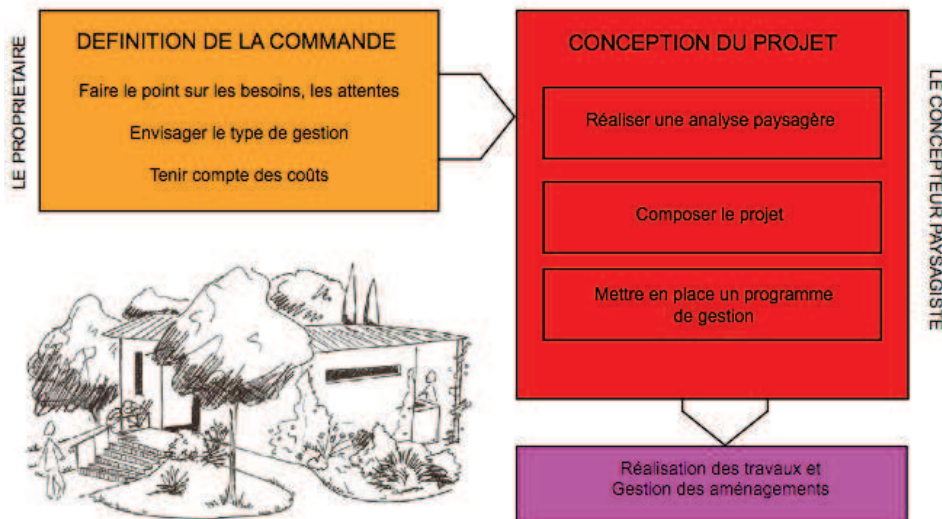




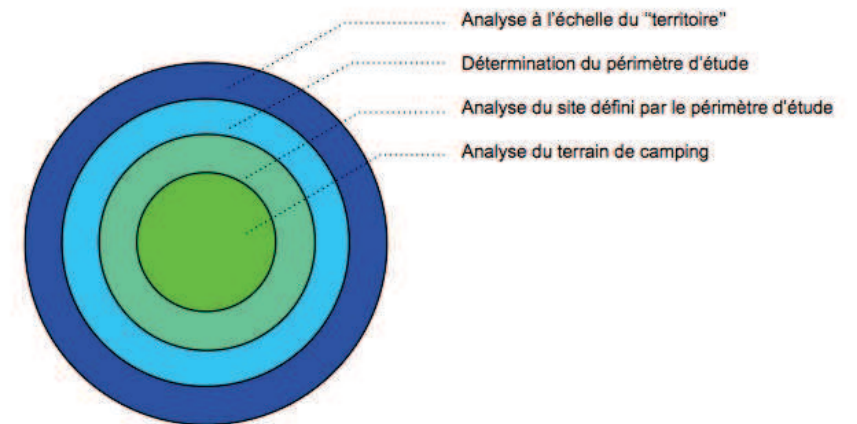
Etat existant

DEMARCHE GENERALE POUR UN PROJET PAYSAGER DE QUALITE

S'engager dans une démarche globale de qualité plutôt que de conclure hâtivement à des réponses qui seraient de l'ordre de la "décoration ponctuelle"



UN JEU DE ZOOMS SUCCESSIFS



Les actions et projets prennent pour référence les **chartes établies dans le cadre du plan vert** et concernant : **les clôtures, matériaux, les végétaux, le mobilier** etc

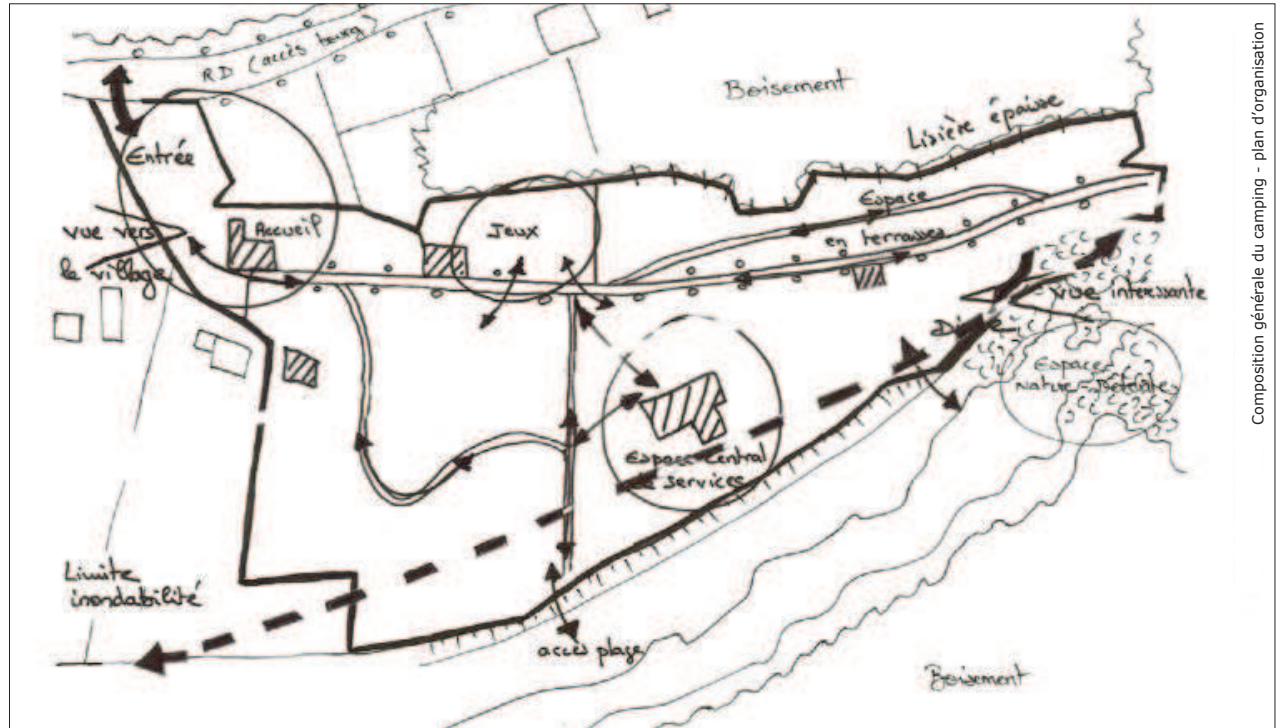
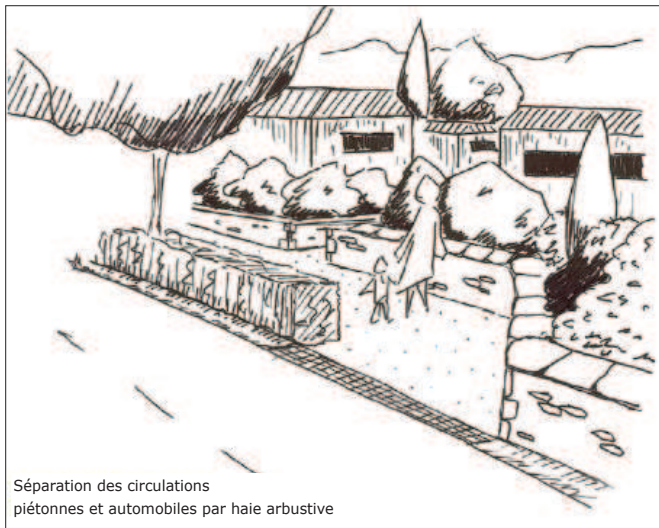
ESTIMATION : Selon le site et la complexité

Dans le cadre du CEL 2, participation envisageable du CG85

à hauteur de **30% sur les études** (travaux à la charge du propriétaire)

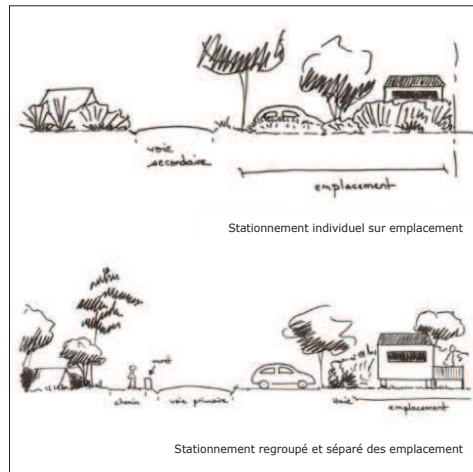
Source : Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air - Guide de préconisations paysagères

Exemple de projet



Source : FNHPA - Guide de préconisations paysagères

Composition générale du camping - plan d'organisation





Erosion dunaire suite à imperméabilisation du sol



Etat existant



Etat projeté

AMÉNAGER :

- Stationnement perméable pour stopper l'érosion de la dune
- Conservation des accès en enrobé existant
- Places de stationnement : découpe enrobé, évacuation et mise en place de modules alvéolés remplissage minéral et sable
- Rétablissement des corridors biologiques dunaires (implantation spontanées de certaines espèces)

GÉRER :

- Implantation progressive des essences de dune grise
- Evacuation des surplus de sables éoliens éventuels
- Infiltration des eaux pluviales

UTILISER :

- Même fonction que celle existante : stationnement de saison
- Espace plus qualitatif se fondant dans le grand paysage
- Résistance aux diverses sollicitations mécaniques de saison



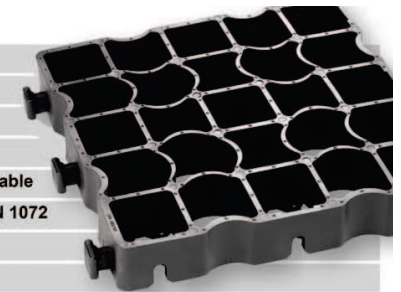
Etat existant



Etat projeté

DONNÉES TECHNIQUES E 50

Dimensions:	33 cm x 33 cm x 5 cm
Epaisseur, hauteur:	3,5 mm, 50 mm
Poids à l'unité:	1,06 kg
Poids au m²:	9,55 kg
Matériau:	PEBD 100% recyclé et recyclable
Charge à l'essieu:	20 tonnes selon la norme DIN 1072
Charge au m²:	350 tonnes
Stabilité dimensionnelle:	- 50 °C < T° < 90 °C
Dilatation:	env. 0,5 % (cond° normales de T° + 20 °C à 80 °C)
Absorption d'humidité:	0,01 %
Environnement:	Neutre pour l'environnement conforme à la DIN 38412, résistante aux UV et au gel
Solubilité:	Résiste aux acides, aux alcalins, au pétrole, au sel, à l'ammoniac...
Temps de pose:	± 800 m²/jour/5 à 6 pers. (hors fondations, hors découpes)



Modules alvéolaires type ECORASTER®
Remplissage minéral et sable



CERTIFICATIONS (TÜV NORD)

Durée de vie:	Illimité selon la certification TÜV
Charge à l'essieu:	20 tonnes selon la norme DIN 1072
Environnement:	Neutre pour l'environnement selon la norme DIN 38412
Normes:	- DIN 1072 Routes - Ponts et chaussées - DIN EN ISO 124 selon les exigences B125 pour les revêtements de parkings - DIN 38412

ESTIMATION : Création 7 700m2 parking en module alvéolaire renforcé remplissage sable : 400 000 € HT (possible en deux ou trois tranches)



Etat existant



Acquisition foncière envisageable (friche)



Etat projeté

AMÉNAGER :

- Entrée de ville Les Rouillères : végétalisée
- Parking enherbé derrière haie vive fleurie
- Voirie partagée
- Clôture et haie camping retravaillées (si Charte actée)
- Nécessite acquisition foncière par la commune (n°28) pour capacité d'accueil stationnement correct

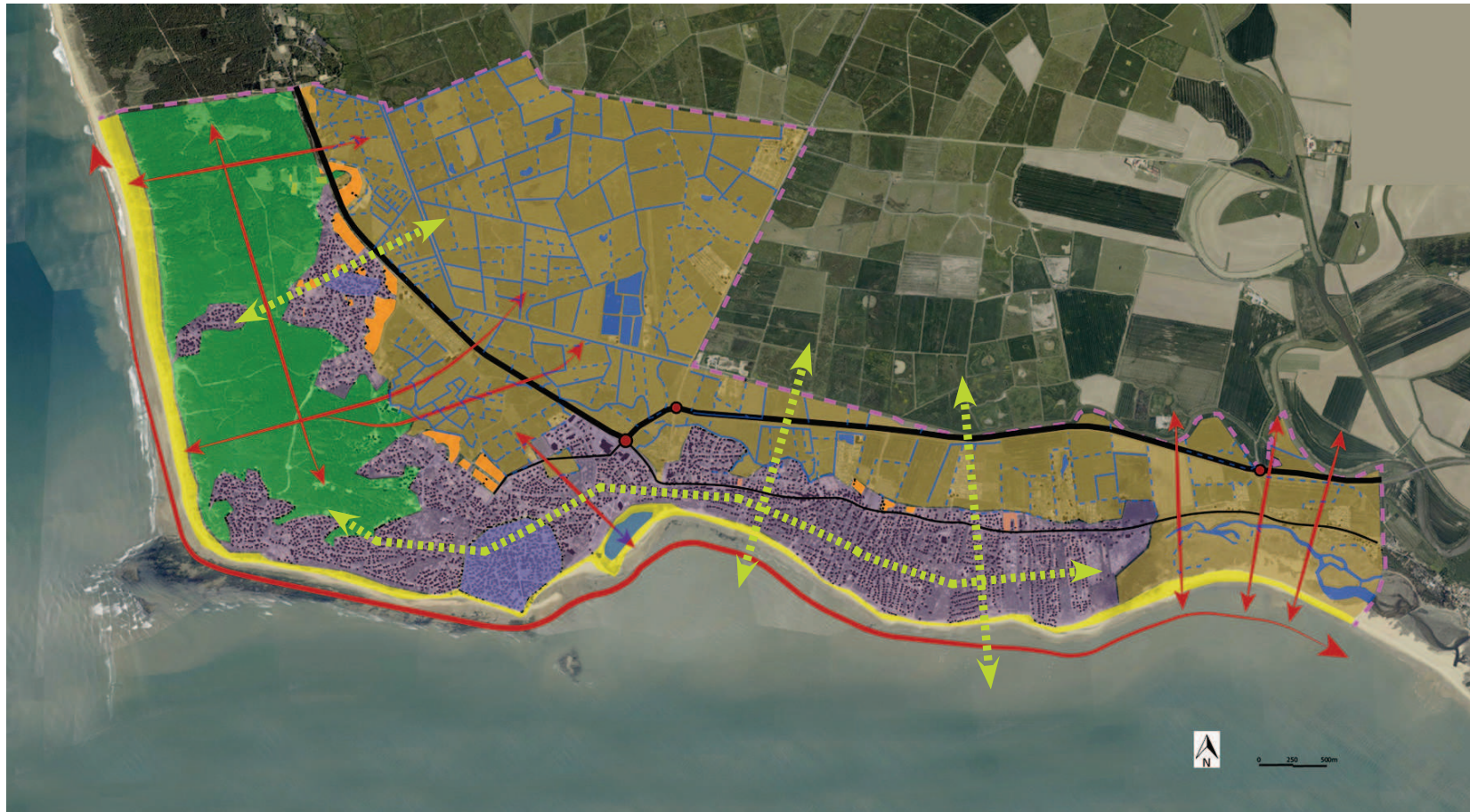
GÉRER :

- Important flux de véhicules stationnés en saison
- Traversées piétonnes à sécuriser
- Vitesses automobiles excessives
- Flux piétons et vélos à sécuriser



UTILISER :

- Entrée de ville «verte»
- Espace public esthétique et qualitatif : trottoir large
- Vitesse véhicules réduite par largeur bande roulante de 5,50m maxi


ESTIMATION : Création parking 3 800m² : 150 000€ (hors acquisition foncier)



FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES EXISTANTES

-  Corridor principal
-  Coupure écologique

FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES A FAVORISER

-  Corridor potentiel
- Flux de flore-et micro-faune à rendre possible
- Travailler des passages à petite faune pour les RD
- Solutions techniques selon inventaire espèces



CF ANNEXE : Plan en haute définition



● Point entretien élevé

PRESCRIPTIONS D'ENTRETIEN :

- Pelouses scarifiées
- Tonte rotative (H=7cm) avec évacuation des déchets de tonte
- Découpe de gazon

- Paillage biodégradable dans les massifs et au pied des arbres remarquables
- Plantes couvre-sols dans certains espaces difficiles à désherber

- Micro-balayage sur les surfaces imperméables
- Herse rateau ou herse rotative sur les surfaces meubles (stabilisé, sables...)
- Arrachage manuel en complément

- Utilisation de vivaces en priorité pour le fleurissement
- Plantes annuelles en pleine terre ponctuellement
- Taille des haies et arbustes à fleurs



EXEMPLES : parc de la mairie, cimetière, monument aux morts, place de l'église...

MATERIEL :

- Tondeuse avec exportation
- Rotofil
- Binette, pic-bine, couteau
- Désherbeur thermique
- Herse rateau
- Herse rotative

- Paillage de chanvre, fibres de bois, paillettes de lin etc
- Bois Raméal Fragmenté

- Plantes couvre-sol

FREQUENCE :

- Tonte 15 fois par an + scarification au printemps

- Désherbage des adventices après les levées : automne et printemps.

- Micro balayage : en préventif et en curatif, par temps sec. 5 fois par an.


- Taille des haies : février-mars
- Taille des arbustes à fleurs : immédiatement après floraison pour les arbustes à floraison printanière, pendant tout le repos de la végétation pour les arbustes à floraison estivale

- Moyens humains : 3/4 personnes par semaine

Présence régulière des jardiniers



EXEMPLES : Centre ville, rues piétonnes...

 Ambiance centre-bourg

PRESCRIPTIONS D'ENTRETIEN :

- Tonte rotative (H=7cm) avec évacuation des déchets de tonte
- Finitions rotofil
- Paillage biodégradable dans les massifs
- Désherbage thermique sur surfaces imperméables (allées, trottoirs)
- Balayage de voirie
- Désherbage manuel
- Utilisation de vivaces en priorité pour le fleurissement
- Taille des haies et arbustes à fleurs

MATERIEL :

- Tondeuse rotative
- Rotofil
- Binette, pic-bine
- Désherbeur thermique
- Herse rateau
- Herse rotative
- Paillage de chanvre, fibres de bois, paillettes de lin etc
- Bois Raméal Fragmenté
- Plantes couvre-sols

FREQUENCE :

- Tonte 10 fois par an
- Désherbage des adventices après les levées : automne et printemps.
- Balayage : en préventif et en curatif, par temps sec. 5 fois par an.
- Taille des haies : février-mars
- Taille des arbustes à fleurs : immédiatement après floraison pour les arbustes à floraison printanière, pendant tout le repos de la végétation pour les arbustes à floraison estivale
- Moyens humains : 2 personnes 1x par semaine

Entretien régulier, maintien de la propreté



Ambiance péri-urbaine



EXEMPLES : Parcs, Terrière, urbanisation périphérique...

PRESCRIPTIONS D'ENTRETIEN :

- Tonte rotative ou fauchage avec exportation (broyage si matériel inexistant)
- Certaines parties des bas côtés peuvent rester plus naturelles
- Balayage des voiries et des surfaces imperméables
- Désherbage manuels sur trottoirs
- Présence d'une flore naturelle maîtrisée et de zones moins désherbées
- Recolonisation végétale partielle d'espaces (trottoirs, bas côtés, délaisés)
- Implantation de vivaces et bulbes en pieds de murs sur 10 à 20cm
- Taille des haies et arbustes à fleurs

MATERIEL :

- Faucheuse (ou broyeur si non disponible)
- Rotofil
- Balayeuse voirie
- Binette, pic-bine
- Plantes couvre-sol et vivaces

FREQUENCE :

- Fauchage/broyage : 4 fois par an sur les zones de sécurité où il y a un besoin de visibilité routière ou sur un accompagnement de chemin : mi-avril..., première quinzaine de juin, après le 15 juillet et à la mi-septembre.
Sinon 2 fois par an : **15 septembre et 1x l'hiver.**

- Désherbage thermique et manuel des adventices sur trottoirs :
automne et printemps.

- Arrachage manuel ponctuel
- Balayage des voiries : en préventif et en curatif, par temps sec. 5 fois par an.

- Taille des haies : février-mars
- Taille des arbustes à fleurs : immédiatement après floraison pour les arbustes à floraison printanière, pendant tout le repos de la végétation pour les arbustes à floraison estivale

- Moyens humains : équipe de 5 à 6 personnes

- Présence relative des agents d'entretien



Ambiance naturelle



EXEMPLES : Sentiers dune boisée, plaine agricole, ronds-points ZA ...

PRESCRIPTIONS D'ENTRETIEN :

- Fauchage avec exportation (broyage si matériel inexistant)
- Tontes hautes (+ de 10cm)
- Passage rotofil sur certains espaces clef de sécurité
- Balayage de voirie

- Accompagnement de la végétation naturelle
- Recolonisation végétale des allées en sable et stabilisé
- Refuges de biodiversité et corridors biologiques préservés
- Développement des couvre sols naturels (Ex: lierre)

- Suivi de la diversité faune/flore sur le long terme

MATERIEL :

- Faucheuse / broyeur
- Faneuse (si fauche)
- Botteleuse (si fauche)
- Rotofil

- Partenariat avec des agriculteurs pour l'extensif. Pâtures possible.

FREQUENCE :

- Fauche ou broyage 2 fois par an : deuxième quinzaine de septembre après la dissémination des graines et une fois pendant l'hiver.
- Rotofil et débroussaillage selon les besoins

Les jardiniers accompagnent la nature

LIVRAISON DE L'ETUDE TOUTES PHASES VALIDEES :

- 3 exemplaires «papier» format A3 comprenant la totalité de l'étude (100 pages) + 3 volets de communication (un flyer A5, une page pour bulletin municipal, une charte administrés)
- 1 CD-R reproductible de l'étude
- Un plan format A0 des zonages de gestion différenciée sur photo aérienne
- La livraison du SIG est effectuée par le cabinet 2D3D.GIS (marché d'étude distinct)

Pour la partie «charte» (pages 66 à 75) présentées dans cette étude, la commune n'a pas souhaité inclure des références «extérieures» à ce qui se faisait déjà sur son territoire.

Le 5 Juillet 2013 - Bertrand Massé, paysagiste mandataire



ATELIER DE PAYSAGE BERTRAND MASSÉ

19 rue Renaudin 17300 ROCHEFORT Tel 06 71 48 07 06 bertrandmasse@yahoo.fr